



RÉGIONS
DE FRANCE

Les chiffres clés des Régions

Avec le soutien de



BANQUE des
TERRITOIRES

GRUPE



Caisse
des Dépôts

Septembre 2018

Le paysage
institutionnel
Régional

4

Les compétences
des Régions

6

Un budget qui
compte...

8

Les recettes des
Régions

12

13

Les ressources
humaines des
Régions

Hormis lorsque cela est précisé, l'ensemble des comptes administratifs et budgets primitifs des Régions utilisés dans ce document a été consolidé par le Cabinet FSL.

16

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

- 16 Transports et mobilité
- 24 Enseignement
- 27 Emploi, formation et apprentissage
- 30 Économie, innovation, recherche, tourisme, agriculture
- 35 Aménagement du territoire, développement durable
- 37 Culture, sport et loisirs
- 40 Fonds européens
- 42 Contrats de plan État-Régions
- 43 Outre-mer

14

Le poids des
Régions en
Europe



-  Collectivités uniques (Département et Région)
-  Département disposant de compétences régionales



Régions	Superficie (en Km2)*	Estimations de population**
Auvergne- Rhône-Alpes	69 711	8 037 059
Bourgogne- Franche-Comté	47 784	2 813 289
Bretagne	27 208	3 336 643
Centre-Val de Loire	39 151	2 582 522
Corse	8 680	337 796
Grand Est	57 433	5 548 090
Guadeloupe	1 703	390 704
Guyane	83 534	281 612
Hauts-de- France	31 813	6 023 336
Île-de-France	12 011	12 246 234
Martinique	1 128	371 246
Mayotte	2504	259 154
Normandie	29 906	3 342 467
Nouvelle- Aquitaine	83 809	5 994 336
Occitanie	72 724	5 903 190
Pays de la Loire	32 082	3 787 411
Réunion	2 505	865 826
Sud-Provence- Alpes-Côte d'Azur	31 400	5 065 723
France métropolitaine et DOM	633 208	67 186 638

* Source : IGN ; Insee, recensement de la population, code officiel géographique.

**Source : Insee - Estimations de population au 1er janvier 2018 (résultats provisoires arrêtés fin 2017).

En 2018, les Régions sont en charge de la coordination sur leur territoire de toutes les actions en faveur de l'économie. Elles pilotent toutes les politiques en matière de transport par trains express régionaux (TER), ainsi que les transports interurbains et scolaires. Elles disposent de l'autorité de gestion des fonds européens. Elles sont pleinement responsables en matière de formation professionnelle.

Transports & mobilité



- TER & Transilien
- Transports routiers interurbains et scolaires
- Transports à la demande
- Une partie des ports et aéroports

Éducation & enseignement supérieur



- Lycées
- Politiques éducatives
- Stratégie pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Emploi, formation & apprentissage



- Formation professionnelle des demandeurs d'emploi
- Formations sanitaires et sociales
- Apprentissage
- Orientation
- Engagement dans le Plan d'Investissement Compétences (PIC)
- Délégation de la compétence emploi prévue dans 7 Régions

Économie, innovation & tourisme



- Aides aux entreprises
- Soutien à l'internationalisation, à l'investissement et à l'innovation

Aménagement du territoire & environnement



- Développement rural et urbain, aménagement foncier, parcs naturels régionaux.
- Biodiversité, gestion des déchets, économie circulaire, énergies renouvelables

Gestion des programmes européens



- Autorité de gestion des fonds européens (FEDER, FEADER et une partie du FSE)
- Autorité de gestion déléguée pour le FEAMP

Agriculture, forêt, pêche



- Pilotage des politiques agricoles et de développement rural, aides aux exploitations agricoles et aux entreprises agro-alimentaires

Sport & culture



- Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS)
- Inventaire général du patrimoine
- Enseignement artistique
- Soutien à la création, au livre et au cinéma
- Promotion des langues régionales

Santé



- Lutte contre les déserts médicaux (soutien aux maisons de santé...)

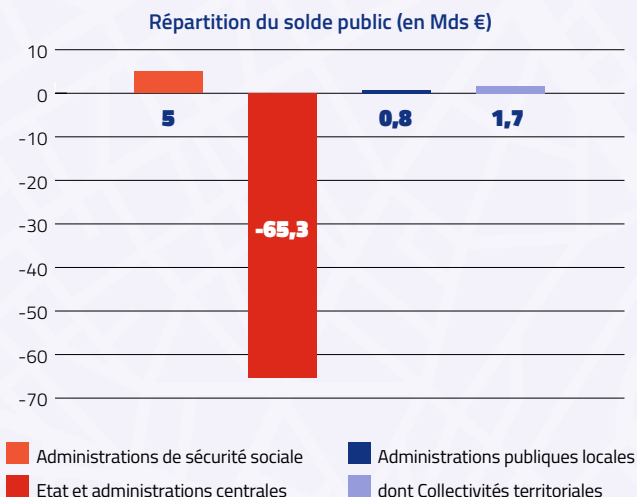
Avec un budget de 32,6 Mds€ en 2017, les Régions représentent près de 14 % de la dépense publique locale et 18 % de la dette publique locale.

Si les Régions consacrent 9,7 Mds€ à l'investissement soit 20 % de l'investissement public local, leur part dans les dépenses de personnel est de seulement 6 % soit 3,7 Mds€.

En 2018, le volume des dépenses des Régions s'est accru avec la création de la Collectivité de Corse qui a absorbé les deux départements la composant.

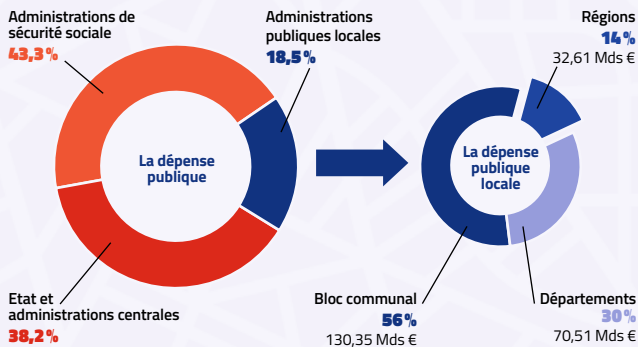
Les collectivités territoriales en excédent, l'Etat en déficit

En 2017, le solde public représentait -59,50 Mds €



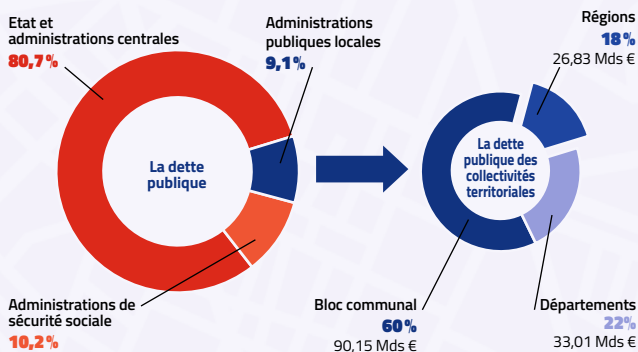
Un poids modeste dans la dépense publique totale...

En 2017, la dépense publique s'élevait à 1 292,3 Mds €



... et dans la dette publique

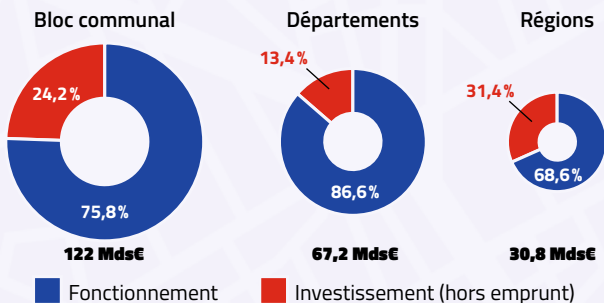
En 2017, la dette publique représentait 2 219 Mds €



Des Régions qui investissent...

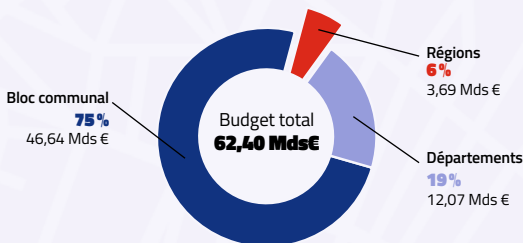
En 2017, les Régions consacrent 31,4% de leur budget à l'investissement

Part des dépenses d'investissement



... et maîtrisent leurs frais de personnel

En 2017, les frais de personnel des Régions ne représentaient que 6% de l'ensemble des collectivités territoriales



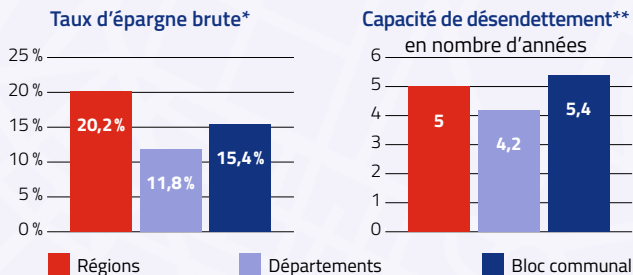
Quelques ratios financiers

Le taux d'épargne brute des Régions en progression leur permet de financer l'investissement tout en maîtrisant la soutenabilité de leur dette : capacité de désendettement de 5 années.

En 2018, les budgets des Régions représentent **un total de 42 Mds€ de dépenses** dont 26 Mds€ en fonctionnement et 16 Mds€ en investissement. Le surplus de recettes de fonctionnement permet de dégager une **épargne brute de 4 Mds€**.

L'architecture des recettes de fonctionnement est substantiellement modifiée avec la substitution de la DGF des Régions par une fraction du produit de la TVA pour un montant estimé à 4,1 Mds€ et la suppression du fonds de soutien au développement économique de 450 Mds€ créé en 2017.

Les subventions versées constituent le premier poste de **dépense en fonctionnement pour 35,6%**, après les autres charges de **gestion courante pour 18,4%** et, à égalité, les charges à caractère général et les **dépenses de personnel pour 15,1%**.



* Résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

** Se calcule comme l'encours de la dette rapporté à l'épargne

Recettes 2018 (en millions d'euros)

Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	30 023
Impôts et taxes	25 969
Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	8 903
Taxe intérieure sur les produits énergétiques (TICPE)	4 361
Fraction de TVA	4 107
Taxe sur les certificats d'immatriculation	2 243
Ressource régionale de l'apprentissage (taxe d'apprentissage + part péréquée)	1 707
Ressource pour la formation professionnelle et l'apprentissage	955
Fonds national de garanties individuelles des ressources (FNGIR)	675
Impôts et taxes spécifiques outre-mer	668
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	665
Primes aux employeurs d'apprentis	303
Impôts et taxes spécifiques Île-de-France	278
Attribution de compensation CVAE	234
Impôts et taxes spécifiques Corse	184
Fonds de péréquation des ressources des Régions	125
TICPE "part Grenelle"	289
Autres	274
Dotations et participations	3 489
Participations (y.c. fonds européens)	1 430
Dotation générale de décentralisation (DGD)	850
Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)	579
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	260
Autres	371
Recettes réelles d'investissement (RRI) hors emprunts	4 135
Subventions hors fonds européens	2 204
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	661
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	556
TICPE "part Grenelle"	321
Fonds européens	109
Autres	285

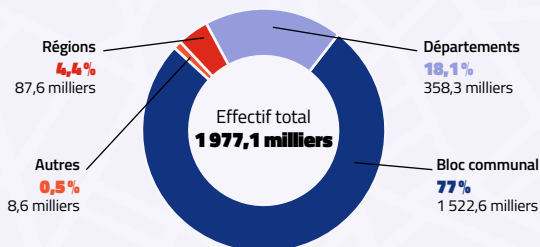
Source: BP 2018 des Régions

La part des Régions dans les effectifs de la fonction publique territoriale est limitée à 4,4 %, soit 87 600 collaborateurs. La grande majorité du personnel des Régions se compose d'agents de catégorie C qui officient principalement dans les lycées. La part des fonctionnaires est prépondérante dans les effectifs (87 %).

Source : Rapport OFGPT 2018 et les Collectivités en chiffres 2018 + Observatoire des politiques régionales.

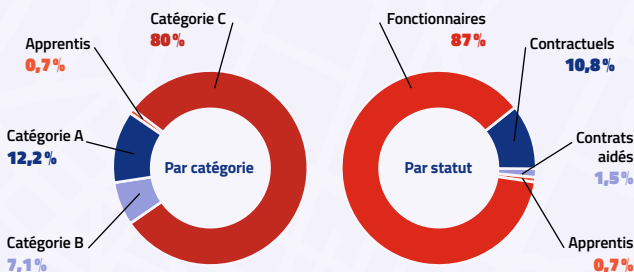
4 % de la fonction publique territoriale

Effectifs des agents territoriaux en 2016



Une prépondérance des fonctionnaires et agents de catégorie C

Répartition des agents régionaux en 2016



Un objectif légal atteint sur le recrutement des agents en situation de handicap



* La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 impose aux employeurs publics d'au moins vingt salariés d'employer des travailleurs handicapés dans la proportion de 6 % de l'effectif total de leurs salariés.

Les données des pays comparés démontrent clairement que la France est le pays européen où la dépense publique décentralisée est de loin la plus faible. Les différences constatées correspondent à l'organisation territoriale propre à chaque pays. Celle-ci résulte de la place prépondérante donnée à l'échelon infra-étatique par rapport aux autres échelons, lorsqu'ils existent, et du niveau des compétences qui lui sont dévolues.

		Population (en millions)	Budget 2018 (en Mds€)	Dépenses par habitant (en € / hab)
	République et canton de Genève	0,49	7,8	15 883
	Canton de Vaud	0,78	8,6	10 926
	Région Wallonie	6,60	13,7	2 068
	Communauté d'Andalousie	8,39	34,8	4 143
	Communauté de Castille-Léon	2,56	10,9	4 245
	Land de Bavière	12,84	38,6	3 008
	Land de Rhénanie-Palatinat	4,05	15,6	3 854
	Région de Lombardie	10,03	26,2	2 612
	Région de Campanie	5,83	22,4	3 846
	Région Auvergne-Rhône-Alpes	7,88	4,2	538
	Région Pays de la Loire	3,72	1,9	513

N.B. : Les données utilisées sont celles de l'exercice 2018 à l'exception de l'Allemagne (2016)

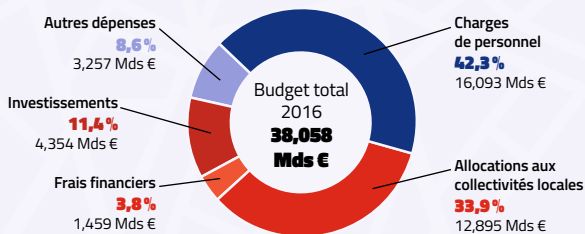
la France dernière pour la part des dépenses publiques décentralisées

						
Part des dépenses locales dans les dépenses publiques	63,2%	50,9%	50,3%	47,6%	28,5%	19,8%
Part des dépenses locales dans le PIB	20,4%	26,6%	20,6%	20,9%	13,9%	11,1%

Source : OFGFL 2018 et office fédéral de la statistique pour la Suisse

Le Land du Bade-Wurtemberg, situé au sud de l'Allemagne, a une population de 11,9 millions d'habitants et pour capitale Stuttgart. Ses recettes nettes s'élèvent à 38,6Mds€ composées principalement de parts d'impôts partagés avec l'Etat (TVA, impôts sur le revenu et sur les sociétés). La fiscalité propre des Länder se limite essentiellement aux impôts portant sur les successions, les loteries et le foncier. Hors financement de la péréquation, les dépenses du Land s'élèvent à 38,1 Mds€ dont 42% sont consacrées aux dépenses de personnel (enseignants, police locale...). Une part importante du budget est également consacrée aux financements des collectivités locales du Land (communes et arrondissements).

En 2016, les dépenses du Land du Bade-Wurtemberg s'élevaient à 38,1 Mds€, soit un niveau comparable à celles de l'ensemble des Régions Françaises...



Compétences des Länder et des Régions Françaises

	Länder	Régions
Formation et enseignement	Oui*	Oui**
Rémunération des enseignants	Oui	Non
Culture, sport et jeunesse	Oui	Oui
Développement économique	Oui	Oui
Aménagement du territoire	Oui	Oui
Protection de l'environnement	Oui	Oui
Infrastructures	Oui	Oui
Transports	Oui	Oui
Tribunaux de justice	Oui	Non
Hôtel de police et rémunération de la police du Land	Oui	Non

* Länder allemands: il s'agit de toutes les questions relatives à la formation et à l'enseignement (primaire, secondaire et supérieur). La formation professionnelle en entreprise relève de la compétence de l'Etat fédéral.

** Régions françaises: il s'agit de la construction et de l'entretien des lycées, de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Répartition des principales dépenses des Régions en 2018 (en %)



Transports & mobilité

24,4%



Enseignement ⁽¹⁾

16%



Formation
Professionnelle
&
Apprentissage

13%



Action économique ⁽²⁾

6,2%



Gestion des fonds
européens

3,6%

Source : budgets primitifs des Régions en 2018



Aménagement du territoire
& développement
durable

4,9%



Culture, sport et loisirs

2,8%

Santé et
action sociale



1,2%



Actions
interrégionales,
européennes

0,2%



Administration générale

5,7%

Autre ⁽³⁾

22%

(1) Lycées et enseignement
supérieur

(2) dont recherche, innovation,
agriculture, pêche, agro-industrie
et tourisme.

(3) opérations non ventilables : en
investissement, il s'agit des charges afférentes
au remboursement du capital de la dette / en
fonctionnement, il s'agit des charges relatives aux
versements de fiscalité comme par exemple les
dispositifs de péréquation, le fonds national de
garantie individuelle des ressources (FNGIR) ainsi
que les charges liées au règlement des intérêts
de la dette.



Depuis 2002, les Régions sont autorités organisatrices des services régionaux de transport ferroviaire de voyageurs.

Au cours de l'année 2017, les Régions se sont vues transférer les compétences d'organisation des transports interurbains de voyageurs et de transports scolaires.

Les Régions participent de plus en plus fréquemment au financement des infrastructures, en particulier des lignes ferroviaires d'intérêt régional. Le budget d'investissement des Régions dans le transport s'élève à près de 3 milliards d'euros.

En 2018, les transports sont le premier poste budgétaire des Régions : 10,3 milliards d'euros, soit 24,5 % de leurs budgets.

Un effort croissant en faveur de la mobilité durable

Transports et mobilité (en Mds€)	2008	2013	2018 (BP)
Dépenses de fonctionnement	3 396,3	4 092,5	7 445,1
*Dont transport ferroviaire	2 981,8	3 512,2	3 224,0
*Dont gares et autres infrastructures	4,8	3,9	49,7
Transport routier (voirie, transport par autocars, dont interurbain et scolaire)	/	/	2 638,1
Dépenses d'investissement	2 708,8	2 683,2	2 912,5
*Dont transport ferroviaire	876,4	963,8	1 045,4
*Dont gares et autres infrastructures	449,3	816,1	576,1
Transport routier (voirie, transport par autocars, dont interurbain et scolaire)	/	/	21,6

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

*Estimation 2018 en année pleine des compétences transférées



Par habitant

En 2018, Les Régions consacrent en moyenne **156 euros** par habitant en faveur de la mobilité et du transport.

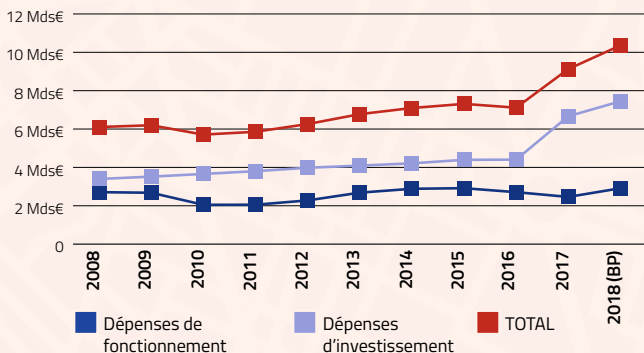


Budget

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **24,5 %** de leurs budgets en faveur de la mobilité et du transport.

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant > calculé sur la base de la population insee de l'année de référence.
Part du budget > uniquement calculés sur les dépenses totales

Un budget transport en hausse continue



Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Un investissement dans les différents modes de transport

Transport ferroviaire
(passagers et fret)

**1,62
Mds€**

Transport routier
(voirie, transport par autocars,
dont interurbain et scolaire)

0,66 Mds€

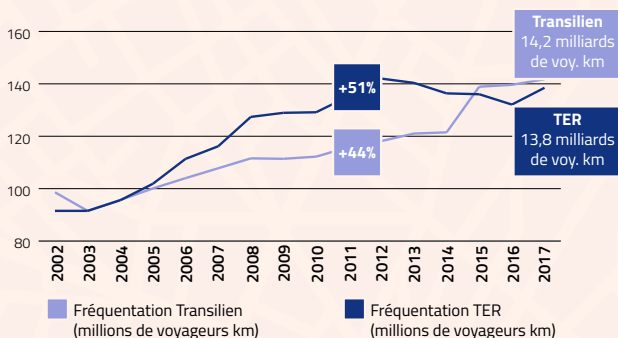
Autres

0,33 Mds€

Transport
maritime,
aéroportuaire
et fluvial

0,29 Mds€

Une fréquentation TER et Transilien en hausse en 2017



Source: TER, OMNIL

Chaque année, les Régions transportent 330 millions de voyageurs en TER et 1 200 millions en Transilien



6 200 Transilien et
RER/jour



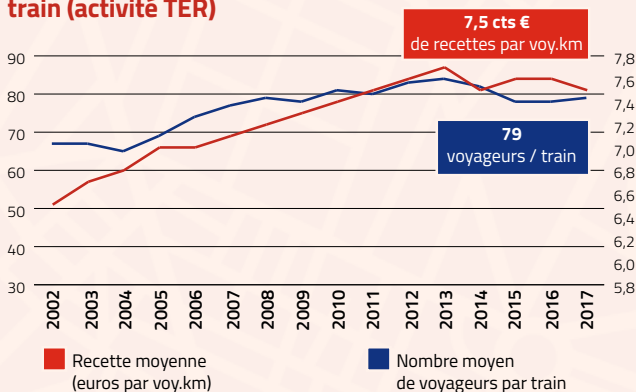
7 900
TER/jour



2 500
Autocars/jour

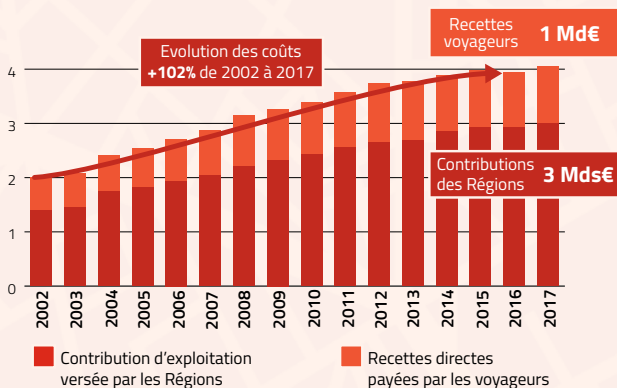
Source: Régions de France, SNCF, OMNIL

Stabilité des recettes unitaires et des voyageurs par train (activité TER)

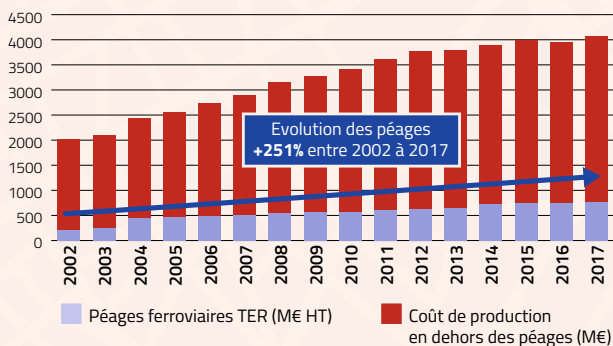


Source: TER, OMNIL

Le coût des TER a doublé en 15 ans



Des péages multipliés par 2,5 en 15 ans



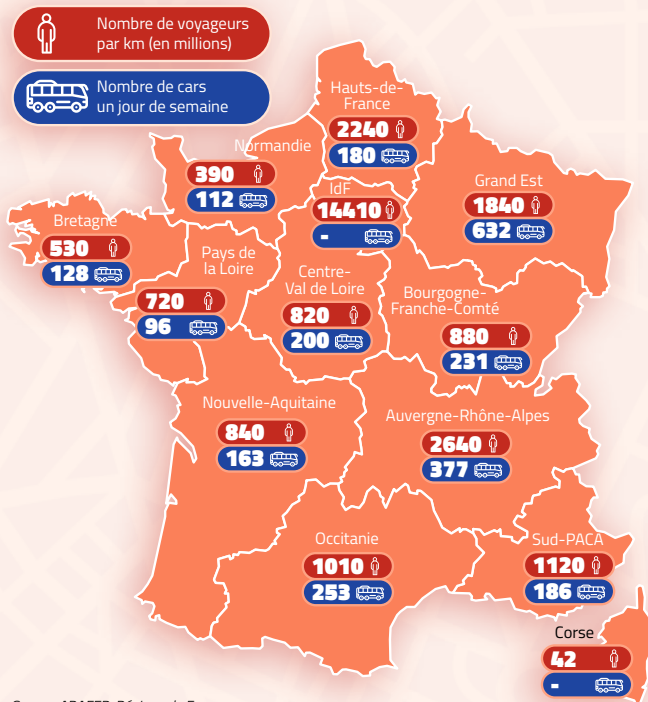
En 2017, les recettes des voyageurs couvrent **25,7% du coût du TER**. En 2002, cette contribution était de 29,6%.

Les coûts de production du TER ont plus que doublé (+ 104%). Au sein de ces coûts, les péages ferroviaires ont plus que triplé (+251%)! En dehors de l'«effet péages», **l'augmentation des coûts de production de TER est donc de 84%.**

En France, un **TER transporte en moyenne 79 voyageurs**. Les trains régionaux allemands emmènent en moyenne 85 voyageurs.

Source: SNCF, SNCF Réseau, BAGSPNV

Le transport par car selon les Régions



Source: ARAFER, Régions de France



Depuis les premières lois de décentralisation, l'éducation et les lycées sont une compétence emblématique des Régions. Aujourd'hui, elles gèrent 2 800 établissements qui accueillent 2,1 millions d'élèves et d'étudiants. Dans les cinq ans à venir, elles lanceront la construction de 50 lycées neufs.

Enseignement secondaire et supérieur

en millions d'euros

	2008	2013	2018 (BP)
Dépenses de fonctionnement	2 998,8	3 578,9	3 925,9
Dont lycées	2 632,5	3 173,6	3 540,9
Dont enseignement supérieur	110,3	96 517	126,8
Dépenses d'investissement	3 114,9	2 523,2	2 852,3
Dont lycées	2 805,0	2 149,3	2 335,6
Dont enseignement supérieur	202,9	299,9	262,4

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions



Par habitant

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **102 euros** par habitant en faveur de l'enseignement des lycéens et des étudiants

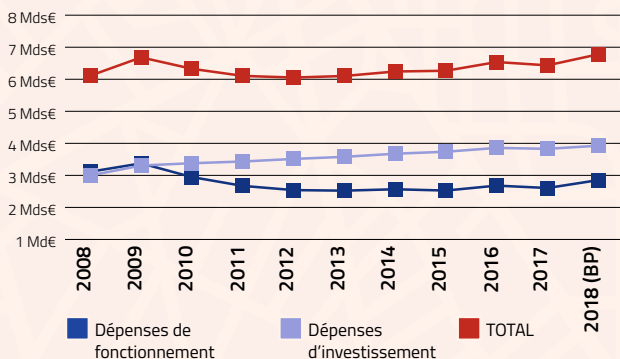


Budget

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **16%** de leur budget en faveur de l'enseignement des lycéens et des étudiants

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant > calculé sur la base de la population insee de l'année de référence.
Part du budget > uniquement calculés sur les dépenses totales

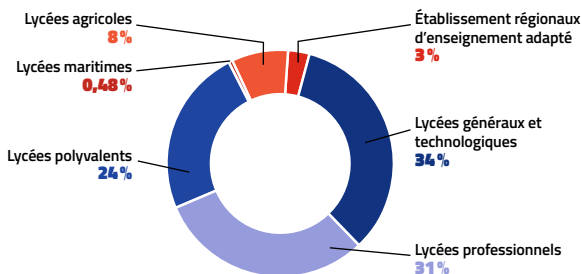
6,77 Mds€ prévus en 2018 pour les lycéens et étudiants



Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

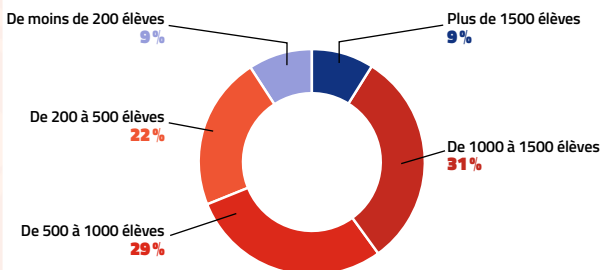
Les Régions entretiennent 2 800 lycées publics

Répartition des lycées publics par type de lycées (en %)



Source: Observatoire des politiques régionales

Répartition des lycées publics par taille de lycées (en %)



Source: Observatoire des politiques régionales



Des Régions qui anticipent les révolutions numériques

Dans la perspective du passage des manuels papier aux ressources numériques, les Régions ont d'ores et déjà doté plus de **80% des lycées publics d'un accès très haut débit (THD)**.

Source: Observatoire des politiques régionales (échantillon).



Des Régions qui investissent dans les lycées de demain

D'ici 2021, les Régions envisagent de construire près d'**une cinquantaine de lycées neufs**.

Sur la durée de la mandature, les Régions envisagent d'investir près de **10 Mds d'€** dans la construction-rénovation-restructuration des lycées.*

75% de ces 10 Mds d'€ seront consacrés à la maintenance, la rénovation-réhabilitation et à la maîtrise des énergies.

*Construction neuve, accessibilité, maîtrise d'énergie, sécurisation, maintenance, rénovation, réhabilitation.

Source: Observatoire des politiques régionales



Au coeur des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, les Régions ne relâchent pas leur effort pour la formation professionnelle et l'apprentissage : 5,5 milliards d'€ en 2018. Les Régions restent les premiers financeurs publics des formations destinées aux jeunes les deuxièmes pour les demandeurs d'emploi. Ce budget inclut les formations sanitaires et sociales, dont elles sont chargées depuis 2004.

Emploi, formation, apprentissage

en millions d'euros

	2008	2013	2018 (BP)
Dépenses de fonctionnement	4 694,4	5 127,6	5 177,4
Dont formation professionnelle	2 074,9	2 135,6	2 301,8
Dont apprentissage	1 689,2	1 911,1	1 685,8
Dont sanitaire et social	871,1	1 018,1	1 074,1
Dépenses d'investissement	181,7	242,8	324,8
Dont formation professionnelle	41,6	31,6	23,5
Dont apprentissage	133,1	166,8	254,9
Dont sanitaire et social	5,8	41,2	42,5

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.



Par habitant

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **82,81 euros** par habitant en faveur de la formation et de l'apprentissage

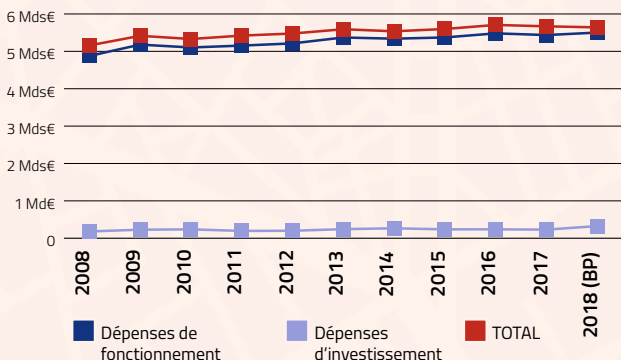


Budget

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **13 %** de leur budget en faveur de la formation et de l'apprentissage

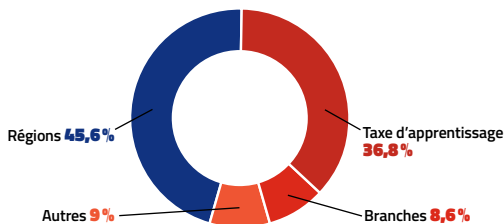
Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant > calculé sur la base de la population insee de l'année de référence.
Part du budget > uniquement calculés sur les dépenses totales

Le 3^e budget dans les politiques régionales



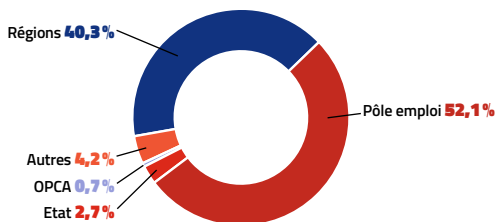
Source : Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Les Régions, principales financeurs du fonctionnement des Centres de formation d'apprentis



Source : Enquête CNEFOP - données 2016 (Régions métropolitaines).

Les Régions, 2^e commanditaires de la formation des personnes en recherche d'emploi



A noter que les Régions conventionnent avec Pôle emploi pour la mise en place de ces formations.

Source : Dares, données 2016

Grand plan d'investissement compétences : une contribution des Régions déterminante !

Objectif annuel de formations
financées par les Régions.



274 820 formations

**Conventions
d'amorçage
Etat-Régions-
Pôle emploi**

Objectif annuel de formations
à l'issue des conventions
d'amorçage.

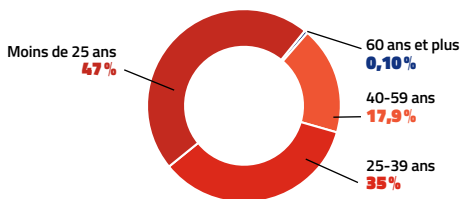


423 550 formations

Source: Haut-commissariat au développement des compétences.

Formations sanitaires et sociales: près de la moitié des étudiants ont moins de 25 ans

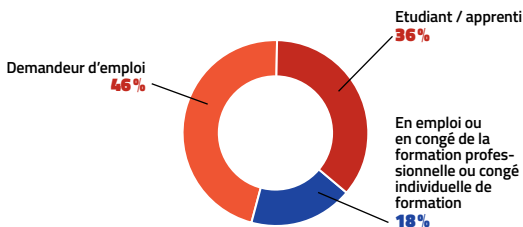
Répartition des étudiant(e)s inscrit(e)s en formation d'aides-
soignant(e)s par groupe d'âge.



Source: DRESS, Enquête Ecole 2016

Près de la moitié des étudiant(e)s inscrits en formation d'aides-
soignant(e)s sont demandeur d'emploi.

Répartition des étudiant(e)s inscrit(e)s en formation d'aides-
soignant(e)s par statut.



Source: DRESS, Enquête Ecole 2016



Les Régions sont plus que jamais garantes du développement économique de leurs territoires. Elles consacrent 2,63 milliards d'euros en 2018 au soutien aux PME et ETI, à la recherche/innovation, à l'agriculture/pêche/agroindustrie et au tourisme, soit une progression de 37 % en 10 ans !

Action économique

en millions d'euros

	2008	2013	2018 (BP)
Dépenses de fonctionnement	869,6	958,5	999,5
Dont recherches et innovation	218,5	251,7	221,6
Dont agriculture, pêche, agro-industrie	138,7	142,1	171,9
Dont industrie, artisanat, commerce et autres services	nd	nd	196,1
Dont tourisme	167,8	175,8	141,2
Dépenses d'investissement	1 049,1	1 078,9	1 638,8
Dont recherches et innovation	233,8	329,5	422,6
Dont agriculture, pêche, agro-industrie	201,9	180,3	240,3
Dont industrie, artisanat, commerce et autres services	nd	nd	534,2
Dont tourisme	135,9	116,5	141,2

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

nd: données non-disponibles.



Par habitant

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **40 euros** par habitant en faveur de l'accompagnement des entreprises sur nos territoires



Budget

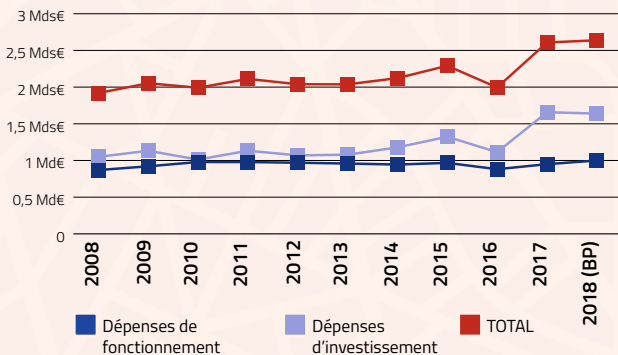
En 2018, les Régions consacrent en moyenne **6,22 %** de leur budget en faveur de l'accompagnement des entreprises sur nos territoires

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Montant par habitant > calculé sur la base de la population inscrite de l'année de référence.

Part du budget > uniquement calculés sur les dépenses totales

Une compétence économique renforcée

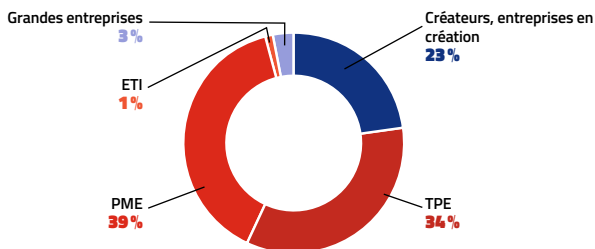


Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions



Priorité aux créateurs d'entreprises, aux TPE et aux PME!

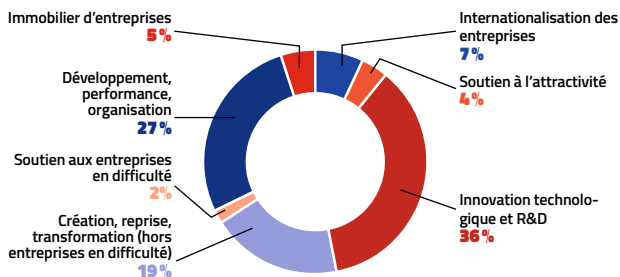
Répartition du budget par type d'entreprises en 2016



Source: Observatoire des politiques régionales.

Priorité à l'innovation/R&D et à la création, reprise et transmission d'entreprises

Répartition du budget des Régions consacré au développement économique par objectif en 2016 (en %)



Source : Observatoire des politiques régionales.

Une action des Régions qui s'amplifie...

Entre 2016 et 2017, les dépenses d'investissement des Régions en faveur de l'action économique ont **augmenté de 400 millions d'euros**.
Entre 2013 et 2017, cette évolution est de plus de 50%, preuve d'une réelle montée en puissance en faveur de l'économie.

Chaque année, les Régions se portent au chevet de 15 à 25 sociétés, soit **200 à 300 défaillances traitées**.

...une reprise économique qui se confirme.

La reprise économique se confirme aujourd'hui dans l'ensemble des Régions, d'après les bilans économiques 2017 publiés par l'INSEE. Plusieurs données viennent conforter ce constat : **la hausse de l'emploi, la hausse de la création d'entreprises (+4,8%), la baisse des défaillances d'entreprises (-7,6%).**

2017 a également été la meilleure année, depuis 10 ans, en termes d'accueil des investissements étrangers, puisque **1 298 décisions d'investissement ont été recensées**, soit une hausse de 16% par rapport à 2016, permettant la création ou le maintien de **33 489 emplois supplémentaires**.



Les Régions sont les premiers financeurs des aides à l'investissement agricole. Elles ont inscrit en 2018, 240 Millions d'euros de budget (hors FEADER-Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) en faveur de l'agriculture, de la pêche et de l'agro-industrie. Elles gèrent la quasi-totalité du 2^e pilier de la Politique agricole commune, soit 10,8 Mds€ sur 2014-2020.

Agriculture, pêche, agro-industrie

en millions d'euros

	2008	2013	2018 (BP)
Dépenses de fonctionnement	138,7	142,1	171,9
Dépenses d'investissement	201,9	180,3	240,3

Source : Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.



Par habitant

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **6,20 euros** par habitant (hors FEADER) en faveur d'une agriculture de qualité.

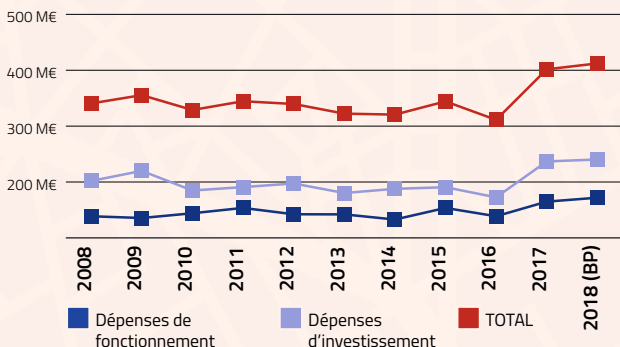


Budget

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **1%** de leur budget (hors FEADER) en faveur d'une agriculture de qualité

Source : Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant > calculé sur la base de la population insee de l'année de référence.
Part du budget > uniquement calculés sur les dépenses totales

Des crédits en progression



Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Les Régions gèrent la quasi-totalité du 2^{ème} pilier de la PAC...

10,8 milliards d'euros de FEADER gérés par les Régions sur 2014-2020, soit

95% des crédits attribués à la France



Source: Régions de France, total Régions hors Outre-Mer et Corse

... et une partie du FEAMP



FEAMP

(Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche)

180 Mds€

Les Régions, **1^{er} financeurs national de l'investissement dans les exploitations agricoles.**

Sur les 340 millions d'euros du Plan de compétitivité des exploitations agricoles, les Régions assurent la plus grosse contrepartie (25%) aux crédits européens déployés dans le cadre des Programmes de développement rural régionaux.

Depuis 2014, le budget consacré par les Régions à **la conversion au bio a bondi de 75%**. Cet effort considérable accompagne la dynamique de conversion des exploitations agricoles. Ainsi, les budgets de développement rural régionaux ont été accrus de 300 Mds€ par rapport aux crédits initialement prévus dans le plan national bio.



L'aménagement du territoire et le développement durable sont des compétences majeures des Régions. En matière d'aménagement, elles interviennent dans de nombreux domaines comme le développement rural ou urbain, le foncier et la planification, les parcs naturels régionaux.

Dans une lecture littérale des comptes des Régions, l'environnement représente 654 millions d'euros par an. Mais le développement durable étant, par construction, très transversal, le montant global de leurs investissements est beaucoup plus important.

Aménagement du territoire et environnement

en millions d'euros

	2008	2013	2018 (BP)
Dépenses de fonctionnement	408,9	489,1	441,4
Dont aménagement du territoire	223,3	264,2	191,2
Dont environnement	185,6	224,9	250,2
Dépenses d'investissement	1 493,7	1 495,8	1 640,7
Dont aménagement du territoire	1 128,5	1 138,5	1 236,6
Dont environnement	365,2	357,3	404,1

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions



Par habitant

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **31 euros** par habitant en faveur de l'aménagement durable de nos territoires

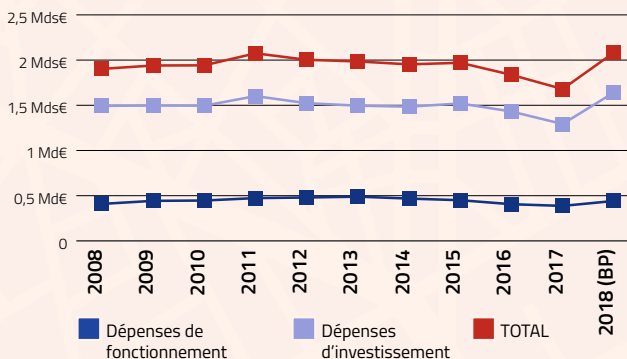


Budget

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **4,91%** de leur budget en faveur de l'aménagement durable de nos territoires

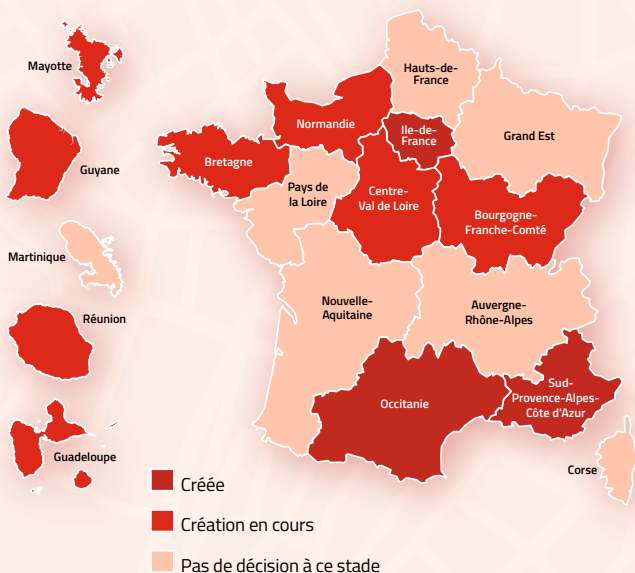
Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant > calculé sur la base de la population insee de l'année de référence.
Part du budget > uniquement calculés sur les dépenses totales

Plus de 2 Mds€ pour l'aménagement durable



Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

État d'avancement des Agences régionales de la biodiversité (au 27 septembre 2018)



Source: Agence Française de la biodiversité



Compétences partagées avec l'Etat et les autres collectivités territoriales, la culture et le sport sont néanmoins des priorités de l'action des Régions, ces dernières assumant de plus en plus un rôle moteur en la matière. C'est ainsi près de 1,2 milliard d'euros qu'elles y consacrent par an.

Culture, sport, loisirs

en millions d'euros

	2008	2013	2018 (BP)
Dépenses de fonctionnement	619,9	691,5	751,7
Dont culture (enseignement artistique+activités culturelles+patrimoine)	456,4	522,6	523,7
Dont sports	130,5	138,1	164,1
Dépenses d'investissement	296,2	415,6	438,1
Dont culture (enseignement artistique+activités culturelles+patrimoine)	181,6	278,8	287,6
Dont sports	94,7	107,7	133,2

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.



Par habitant

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **18 euros** par habitant en faveur des politiques culturelles et sportives

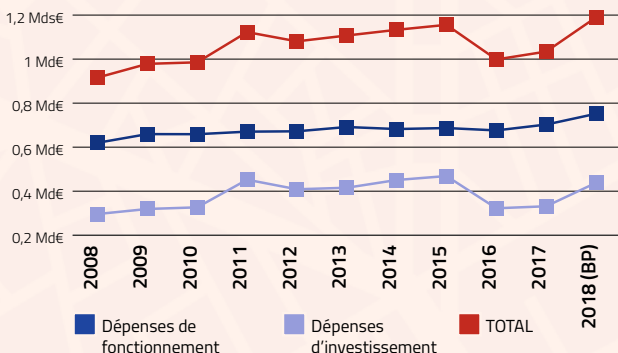


Budget

En 2018, les Régions consacrent en moyenne **2%** de leur budget en faveur des politiques culturelles et sportives

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant > calculé sur la base de la population insee de l'année de référence.
Part du budget > uniquement calculés sur les dépenses totales

Plus de 1 Md€ pour la culture et le sport



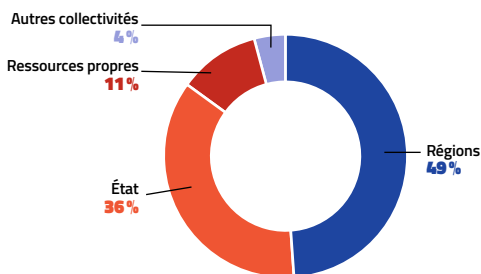
Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Zoom sur...

... les Fonds régionaux d'art contemporains (FRAC)

Plus de **28 Millions d'euros** de budget global

Part des financements dans les FRAC (en %)



642 expositions

2 454 actions culturelles

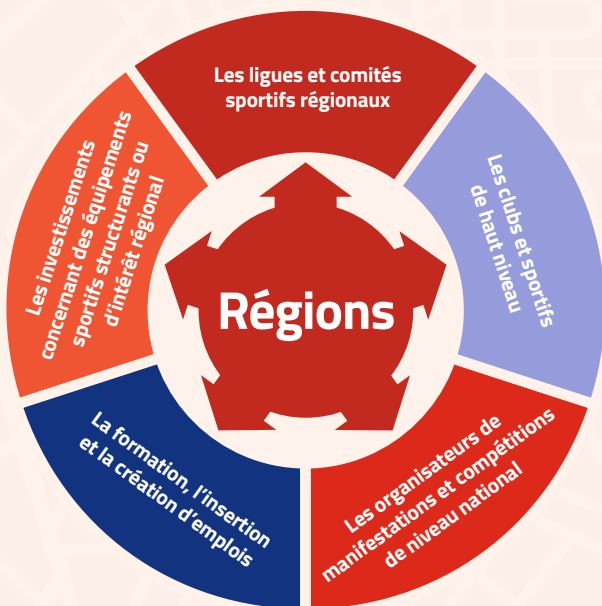
6 600 œuvres dans les collections
(hors legs, donations)

441 358 visiteurs (dans les murs),
dont 13,5% de scolaires

1 288 258 visiteurs (hors les murs),
dont 16,4% de scolaires

Source: Ministère de la Culture - DGCA/SAP/DESOC

Une politique sportive volontariste...



Zoom sur...

... les Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS)

- **17 CREPS** décentralisés depuis le 1^{er} janvier 2016
- **100 Mds€** de ressources
- **1 250 agents**
- **180 pôles** France hébergés
- **Plus de 3 000 sportifs** accueillis
- **Plus de 22 000 stagiaires** accueillis en formation pour **plus de 2,5 millions d'heures** stagiaires

Source : Régions de France.



Les Régions assurent la gestion (directe ou déléguée) de plus de 20 milliards d'euros de fonds européens au titre de la programmation 2014-2020. Ces fonds soutiennent l'emploi, la recherche, l'innovation, le développement durable, l'agriculture ou encore la pêche dans tous nos territoires, à travers des dizaines de milliers de projets concrets.

20,6 milliards d'euros pour préparer l'avenir de nos territoires

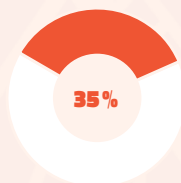
FEDER
(Fonds Européen de Développement Régional)
8,198 Mds€



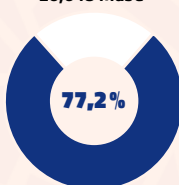
FSE
(Fonds Social Européen)
1,96 Mds€



IEJ
(initiative pour l'emploi des jeunes)
310 Mds€



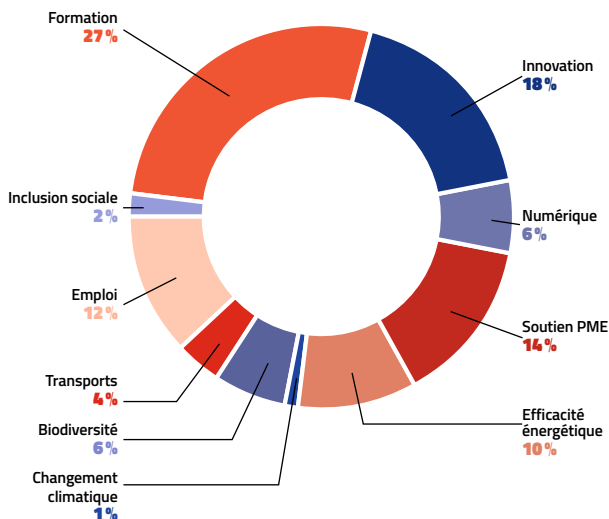
TOTAL
20,648 Mds€*



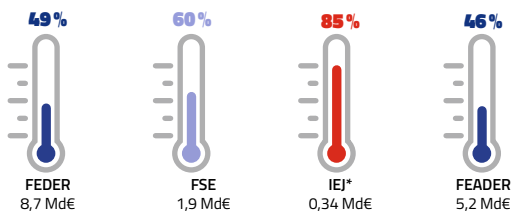
A ces montants s'ajoutent les budgets gérés par les Régions au titre des programmes de coopération territoriale européenne.

* dont FEADER et FEAMP (lire p. 34)

Répartition des fonds européens par grandes thématiques



Taux de programmation au 31 mars 2017

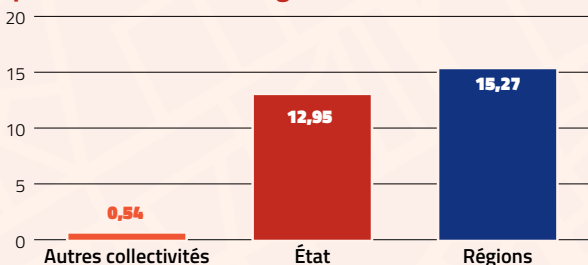


Source: Autorités de gestion des PO FEDER-FSE-IEJ et PO FEADER



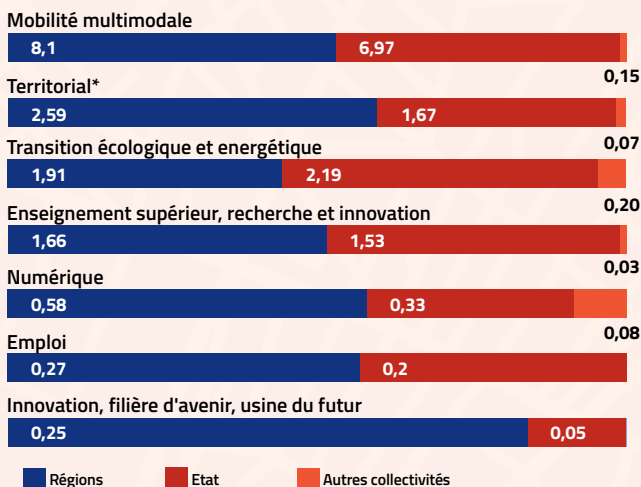
Dans les Contrats de plan Etat-Régions (CPER) 2015-2020, les Régions investissent dans l'aménagement et le développement des territoires au côté de l'Etat. Cela représente un budget supérieur à 15 Mds€ pour la mobilité, la transition écologique et énergétique, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, ou encore l'aménagement du territoire.

Répartition de l'effort budgétaire total (en Mds€)



Source: CGET

Répartition de l'effort budgétaire par volet (en Mds€)



* Engagements contractualisés avec les collectivités infra-régionales (contrats de pays, de ville...)



Les outre-mer font partie intégrante de Régions de France et se caractérisent par leur diversité statutaire :

- 2 Régions d'outre-mer : Guadeloupe et La Réunion

- 2 Collectivités uniques qui sont le produit de la fusion de la Région et du Département :

Guyane et Martinique

- le Département de Mayotte qui exerce les compétences d'une Région

- les Collectivités d'outre-mer (COM) de Saint-Pierre et Miquelon et de Saint-Martin qui a rejoint Régions de France en 2018.

Les budgets des outre-mer se caractérisent principalement par une fiscalité spécifique qui leur permet de financer des besoins en service public plus forts résultant notamment d'une démographie plus dynamique, d'une usure accentuée des équipements du fait du climat et d'un contexte socio-économique plus fragile.

Les Collectivités de Saint-Pierre et Miquelon et de Saint-Martin disposent d'une autonomie fiscale.

Une fiscalité spécifique qui répond à des besoins spécifiques (en Mds€)

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Mayotte
TOTAL	129,0	85,2	205,5	248,4	61,1
Taxe sur les carburants	54	44	82	144	26
Octroi de mer et taxe additionnelle à l'octroi de mer	73	40	72	100	25
Taxe due par les entreprises de transport public aérien et maritime	2	1	2	2	-
Autre fiscalité	-	0	50	2	11
Part dans la fiscalité totale	69,3%	30,5%	32,8%	57,3%	52,6%

Source : BP 2018 des régions



282 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Tél.: 01 45 55 82 48 - Fax: 01 45 50 20 38

E-mail: info@regions-france.org

www.regions-france.org